

Séance du 20 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme VINCENT Josette, 1ère adjointe

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	10	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Josette VINCENT, Sylvain ASCARI, Valérie TEILHAS-BALME, Nathalie STOFFT, Luc BARDINE, Pierre LEOUZON, Lydia CHEVAT, Rachel PELLEGRIN, Jannick RIOU, Ludovic ROUSSON

Procurator(s) :

Etal(en)t absent(s) :

Date de la convocation
19 mars 2024

Etal(en)t excusé(s) :

Gaëtan ROBERT, Mélisa BAUDRAND, Laëtitia GRANDJEAN

Date d'affichage
27 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Lydia CHEVAT

27 mars 2024
et publication du
27 mars 2024

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023
Du Comptable Municipal**

Mme VINCENT Josette expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Comptable à la clôture de l'exercice.

Mme VINCENT Josette le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Vu le rapport du 07.03.2024 du comptable,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 du comptable municipal, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé La Présidente de séance, et le(s) secrétaire(s) de séance

Fait à SAINT LAGER BRESSAC

La Présidente de séance, VINCENT Josette

le(s) secrétaire(s) de séance

